

# Informa Thil



RES COUMO THIL

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MAIRIE DE THIL

n° 89 MAI 2018



***Tournoi multisports du 19 novembre 2017***

# Le Mot du Maire



Le printemps 2018 aurait dû permettre, le samedi 24 mars, la réalisation de la troisième édition du Dépolluthil. La pluie s'étant invitée sur la commune ce jour là, nous avons dû, dans un premier temps, reporter cette manifestation. Puis entre les aléas climatiques et le programme bien chargé des différentes associations qui participent à animer le village, une nouvelle date n'a pas pu être arrêtée. L'opération sera reconduite l'année prochaine toujours en partenariat avec l'ensemble des associations. Même si les conditions météorologiques ont retardé certains projets, d'autres ont vus le jour. C'est le cas de la mise en place de nouvelles plantations qui fleurissent et égaiant le village par leurs différents coloris. Les employés ont aussi terminé les abords du city-stade, en installant des racks à vélo au début de l'accès piétonnier ainsi que des poubelles et des cendriers.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui avait préparé la journée de dépollution du village est passé à un autre projet : organiser un tournoi sportif au city-stade, nouvelle occasion de passer un moment convivial et de faire de nouvelles rencontres. Celui-ci se déroulera le 9 juin. En parallèle de ce projet, ils travaillent, avec le concours d'un ancien jeune du village, sur la réalisation d'un graff sur le mur situé aux abords du city.

Dans le précédent numéro, les vœux de début d'année avaient permis de présenter les projets portés par l'équipe. Les travaux de sécurisation des écoles sont qua-

siment terminés, il ne reste plus que le réglage du portillon de l'entrée principale. De plus, la réfection de la toiture de l'école élémentaire est toujours programmée pour cet été. En conséquence, les classes seront relogées dans d'autres bâtiments municipaux pour la première semaine de juillet.

Les travaux de réfection de la rue des fossés sont en cours et l'achèvement est prévu après le déroulement de la fête locale. Prochainement, le syndicat intercommunal de l'eau changera les conduites du chemin Laffont et le service voirie de la communauté de communes passera en suivant pour la réfection de la chaussée.

Pour finir, avec l'arrivée tant espérée des beaux jours, il me semble particulièrement important de remettre l'accent sur le « vivre ensemble ». En effet, toutes les activités, sorties, entretien des jardins, promenades, « garden party »... qui fleurissent en cette période de l'année doivent se dérouler dans la bonne humeur et le respect du voisinage. C'est pourquoi il est primordial que chacun à son niveau œuvre pour que Thil reste un village dans lequel nous avons plaisir à vivre.

Je vous souhaite à tous de passer un excellent été et de bonnes vacances.

*Céline Frayard,  
Maire de Thil*

## Le CMJ



### Tournoi multisport pour petits et grands sportifs

Après la réussite du tournoi d'inauguration du city-stade en novembre, vous avez été nombreux à nous demander un nouveau tournoi avec les beaux jours. Nous vous donnons donc rendez-vous le **samedi 9 juin après-midi** pour un nouveau tournoi sportif.

Il se déroulera en deux temps :

- le début d'après-midi sera réservé aux enfants de l'école élémentaire (inscription auprès des jeunes du CMJ présents à l'école ou rendez vous à 13h30 au city-stade)

- puis tournoi des grands sportifs jeunes et adultes par équipe (l'inscription se fera par lien internet ou sur place à 16h30).

Nous clôturerons l'après midi sportive par un apéritif offert par la mairie et nous entamerons la soirée avec une auberge espagnole où chacun pourra échanger sur ses performances sportives du jour.

A très bientôt autour du city-stade !

*L'équipe du Conseil Municipal des Jeunes.*

### Concert de Gospel en l'église de Thil :

Depuis maintenant 5 ans, la chorale « Save Gospel » rassemble ses talents musicaux tous les mardis soir dans la bonne humeur, pour interpréter un répertoire de chants variés empreint de messages positifs.

La chorale a bien grandi et organise régulièrement des concerts au bénéfice d'associations caritatives. Elle soutient tout particulièrement la fondation Colombe qui œuvre pour la scolarisation des enfants au Congo (<https://centrelacolombe.com/>).

Le 21 avril dernier, c'est avec bonheur qu'elle a « enchanté » la petite église de THIL auprès d'un public dynamique et participatif, une nouvelle fois au bénéfice de la fondation Colombe. Elle sera heureuse de vous rencontrer ou vous retrouver lors de son prochain concert prévu le dimanche 1er juillet à 16h à l'abbaye de Ste Marie du Désert.

La chorale est toujours ravie d'accueillir de nouveaux talents, chanteurs ou musiciens.

Pour l'organisation d'un concert, pour les rejoindre la saison prochaine ou tous renseignements, n'hésitez pas à la contacter: [choralesavegospel@gmail.com](mailto:choralesavegospel@gmail.com)

Vous pouvez également la suivre sur Facebook :

<https://www.facebook.com/Chorale-Save-Gospel-1357273704313699/>

ou sur leur blog :

<https://choralesavegospel.wordpress.com>



### Calendrier des évènements

● **S'Thil Danse :**

2 juin : soirée Rock à la salle polyvalente

● **Foyer rural :**

2 juin : fête du foyer rural à partir de 15h

● **Conseil Municipal des Jeunes :**

9 juin : tournoi sportif au City-Stade

● **Comité des fêtes :**

10 juin : vide grenier

23 juin : fête de la musique et marché gourmand sur la place du Château

1 septembre : marché gourmand

● **Tennis Club de Thil :**

16 juin : fête du Tennis

20 juin : animation Galaxie Tennis pour les enfants (Ligue de Tennis de Balma)

1 juillet : tournoi Multi-Chances Dames (TMC) Thil-Larra.

● **Ecoles :**

29 juin : spectacle de l'école primaire

● **Association des parents d'élèves :**

30 juin : kermesse de l'école de Thil

### Etat Civil

**DÉCÈS :**

● André, Jean-Marie BOUQUET décédé le 19 octobre 2017 à Cornebarrieu, domicilié Rue de Chastel, 85 ans.

● Marie-Josée BERNAD épouse PEREZ décédée le 19 janvier 2018 à Gimont (Gers), 74 ans.

● Jean-Claude AMBLARD décédé le 18 février 2018 à Rieux-Mivernois (Aude), né à Thil, 70 ans.

● René SERET décédé le 22 mars 2018 à Fronton, domicilié 1 Impasse de la Fontaine, 97 ans.

**NAISSANCES :**

● Gabriel RATTE MACHADO né le 26 septembre 2017 à Toulouse, domicilié

4 Chemin de Mestuguet.

● Léandre, Olivier, Jean-Claude STANISLAS né le 31 octobre 2017 à Toulouse.

● Loïs, Erin BERNADOU née le 6 novembre 2017 à Toulouse, domiciliée au Lieu-dit « En Crastos ».

● Luca, Jacques, Jean-Marc DELANNOY né le 5 janvier 2018 à Toulouse, domicilié 4 E Route de Bellegarde.

● Sarah, Elisabeth TARDIEU née le 27 janvier 2018 à Toulouse, domiciliée 1595 Route de Bellegarde.

● César, Bastien SAINT BLANCAT né le 5 mars 2018 à Toulouse, domicilié 12 Grand Rue.

● Axel, Pierre, Éric LEGRAND né le 17

mars 2018 à Toulouse, domicilié 3639 A Route de Caubiac.

● Lenna, Atika LAMBERT née le 25 mars 2018 à Toulouse, domiciliée Résidence du Clos du Bois d'Auradé.

● Hugo, Bernard, Gilles RICHÉ né le 29 mars 2018 à Toulouse, domicilié 3 Rue des Fossés.

**PACS :**

● Vivien BERTAUEAUD avec Laurène VAN le 5 décembre 2017.

● Jean Claude BASTÈRE avec Geneviève FARGUES le 5 février 2018.

● Rémy Lucien Alban RAYNAUD avec Johanne Olivia Michelle MARCET le 9 février 2018.

# Informations

## Informations pratiques :

### Numéros de téléphone importants :



Mairie : **05 61 85 42 88**

Communauté de communes des Hauts Tolosans : **05 61 82 85 55**

Dépannage EDF : **09 726 750 31**

Service de l'Eau VEOLIA : **08110902 903**

Samu : **15**

Gendarmerie : **17**

Pompiers : **18**

## Démarches administratives :



Depuis 2017 les démarches administratives doivent obligatoirement être effectuées **en ligne** : pour plus d'informations rendez-vous sur le site internet de la mairie :

<http://www.mairie-thil31.fr/>.

Depuis 2015 vous avez la possibilité d'acheter un **timbre fiscal électronique** : cela se fait sur le site :

<https://timbres.impots.gouv.fr/>

et ne nécessite pas d'impression une fois l'achat effectué.

## Recensement et inscription sur les listes électorales :

Tout **jeune Français qui a 16 ans** doit faire la démarche de se faire **recenser** auprès de la mairie dans les 3 mois suivant son anniversaire.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les **listes électorales**. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant effectué leur recensement. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire en ligne ou auprès de la mairie.



### Comptes rendus Conseils municipaux :

Les comptes rendus de Conseils Municipaux se trouvent sur le **site internet de la mairie** <http://www.mairie-thil31.fr/fr/les-services-de-votre-mairie/comptes-rendus-conseils-municipaux.html> ou sont **consultables en mairie**.

### Nouveaux Thilois :

Les nouveaux Thilois doivent se faire connaître : merci de vous rendre en mairie pour nous **communiquer vos coordonnées**.

Les **Thilois ayant déménagé** doivent également nous communiquer l'adresse de leur nouveau domicile.

Ceux qui n'ont toujours pas retiré leur **plaque de numérotation** sont priés de se rendre en mairie pour la récupérer et procéder à son installation.

## Prélèvement à la source à partir du 1er janvier 2019 :

L'entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est fixée au 1er janvier 2019. Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu vise à adapter le recouvrement de l'impôt au titre d'une année à la situation réelle de l'usager (revenus, événements de vie) au titre de cette même année, sans en modifier les règles de calcul. Il a pour objectif de supprimer le décalage d'un an entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt sur ces revenus.

### LES GRANDES ÉTAPES POUR LES CONTRIBUABLES SALARIÉS OU RETRAITÉS



#### PRINTEMPS

Déclaration de revenus 2017 : Si je déclare en ligne, je dispose de mon taux de prélèvement et je peux opter pour un taux individualisé (différencié au sein de mon couple) ou non personnalisé.

#### ÉTÉ

Mise à disposition de l'avis d'impôt 2017 avec mon taux de prélèvement. Si j'ai déposé une déclaration de revenus papier, je peux opter pour un taux individualisé ou non personnalisé à compter de mi-juillet.

#### AUTOMNE-HIVER

L'administration fiscale envoie mon taux à mon employeur. Pour mon information, ce taux et le montant du prélèvement peuvent être affichés dès le mois de septembre sur mon bulletin de salaire.



#### JANVIER

Application du Prélèvement à la source. Le montant d'impôt est déduit automatiquement et indiqué clairement sur ma fiche de paie.

#### AVRIL-JUN

Déclaration de revenus 2018 : Je dispose de mon nouveau taux de prélèvement, applicable en septembre.

#### AOÛT-SEPTEMBRE

L'administration fiscale envoie mon nouveau taux à mon employeur/ma caisse de retraite.



À TOUT MOMENT SI MA SITUATION CHANGE (EXEMPLE : VARIATION DE REVENUS)

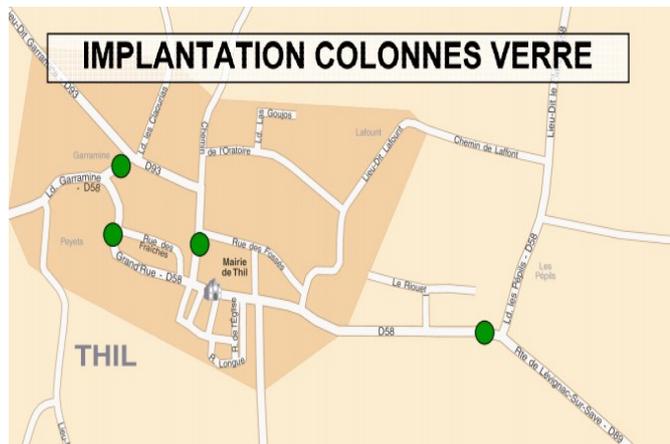


- 1 Je peux simuler mon nouveau montant d'impôt en ligne sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- 2 Sous certaines conditions, je peux demander à modifier mon taux de prélèvement.
- 3 Mon nouveau taux est pris en compte sur ma fiche de paie suivante.

## Déchets : quelques rappels :

Nous vous rappelons que la commune propose le **tri sélectif** : il est important de veiller à ne jeter que des déchets recyclables dans les bacs conteneurs prévus à cet effet (bacs jaunes pour les déchets recyclables ou colonnes vertes pour le verre).

Voici la localisation des différents **colonnes de récupération du verre** sur la commune :



Le ramassage des **gros encombrants** est organisé gratuitement le 3e jeudi de chaque mois à condition de s'inscrire au 05.61.82.63.74.

Les **déchets verts** et déchets ne se jetant pas dans les bacs traditionnels sont à déposer à la **déchetterie** de Saint Cézer située entre Launac et Grenade. Nous attirons votre attention sur ce point puisque nous déplorons une augmentation des dépôts sauvages (matelas, canapés, gravats, déchets verts ... ). La déchetterie est ouverte tous les jours, même le dimanche, sauf les mardis et jours fériés.

Notez également que le **brûlage des déchets verts** est **interdit** arrêté préfectoral.

## Nuisances sonores : respect du voisinage :

Avec le retour des beaux jours et des travaux en extérieur, pensez à vos voisins !

Selon l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. ne doivent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h. Nous rappelons également que les professionnels utilisant des outils, appareils ou engins bruyants doivent interrompre leurs travaux entre 20h et 7h ainsi que les dimanches et jour fériés, sauf dérogation compte tenu du caractère urgent de la prestation.

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!



## L'été arrive, attention à la CANICULE



- Il fait très chaud ;
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu ;
- Cela dure plusieurs jours

### Quels sont les risques liés aux fortes chaleurs ?

- **Le coup de chaleur** : le corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C. C'est pourquoi la température du corps peut alors augmenter ; on risque l'hyperthermie – température supérieure à

40° avec altération de la conscience.

- **La déshydratation** : le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Mais, en conséquence, on perd de l'eau.

### Quelles sont les personnes les plus à risque ?



### Quels sont les symptômes ?

- **Des crampes musculaires** dans l'abdomen, les jambes ...surtout lors d'activités physiques
- **Un épuisement lié à la chaleur** après plusieurs jours : étourdissements, faiblesse et fatigue, insomnie, agitation nocturne inhabituels
- **Des insolations** (effet direct du soleil sur la tête) : maux de tête violents, somnolence, nausées, fièvre élevée...



### Que faire ?

- En cas de troubles de la conscience, de refus et d'impossibilité de boire, de fièvre supérieure à 40°C, **appelez le SAMU** en composant le 15.
- Effectuez des **manœuvres de refroidissement** : pla-

cer la personne à l'ombre ou dans une pièce fraîche, la refroidir en l'aspergeant d'eau froide ou en la ventilant, donnez-lui régulièrement à boire et une douche froide ou un bain frais.

## Recommandations en cas de fortes chaleurs

### Rafrâchissez votre habitation

Pour rafraîchir votre habitation, pensez à fermer vos volets ou rideaux et à maintenir les fenêtres fermées dans la journée. Pensez également à provoquer des courants d'air dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure (généralement le matin, le soir et la nuit). Évitez le plus possible d'allumer les lumières et plus généralement les appareils électroniques.

### Passez au moins 2 ou 3 heures par jour dans un endroit frais

Grands magasins, cinémas, lieux publics... si vous ne parvenez pas à rafraîchir votre habitation.

### Évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h – 21h).

Si vous sortez, restez à l'ombre en portant un chapeau et des vêtements légers et amples, de couleurs claires.

## Pensez à vous désaltérer



- **Buvez régulièrement** et sans attendre d'avoir soif, au moins **1 litre et demi à 2 litres par jour**, sauf en cas de contre-indication médicale ;
- **Ne consommez pas d'alcool**, qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la

- déshydratation ;
- **Évitez les boissons à forte teneur en caféine** (café, thé, colas) **ou très sucrées** (sodas) car ces liquides augmentent la sécrétion de l'urine ; en cas de difficulté à avaler les liquides et pour diversifier les apports bu-

- vants, **prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits** (melons, pastèques, prunes, raisins, agrumes) et des crudités (concombres, tomates, sauf en cas de diarrhées), des compotes, sorbets, yaourts... etc..

- **Mangez** en quantité suffisante.
- **Évitez les activités extérieures** nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage, etc.).
- **Donnez et prenez des nouvelles de vos proches.**
- **Demandez conseil à votre médecin** en cas de problème de santé ou traitement médicamenteux régulier.
- **Pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie et au CCAS** si vous êtes une personne isolée. Cela

permettra de vous localiser si vous êtes en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de vous proposer une aide adaptée si nécessaire.

Plateforme téléphonique :  
**« Canicule info service »**  
**0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
accessible tous les jours de 9h-19h.

## Tennis Club de Thil :

Bravant les intempéries répétées de cette année 2018, le Tennis Club s'est efforcé, autant que possible, d'assurer des cours de tennis aux grands comme aux petits. Cela a été plus facile pour les enfants, la salle des fêtes ayant fait office de terrain de tennis de fortune plus d'une fois. Pour les adultes, la possibilité leur est donnée depuis maintenant plusieurs mois, de récupérer les cours annulés sur n'importe lequel des créneaux adultes dispensés dans la semaine. Courage, le soleil brillera peut-être de nouveau !...

En termes d'animations, Anthony, notre enseignant tennis, a pu réaliser une animation tennis pour les enfants la veille des vacances de Pâques. Animation jeux et matchs et goûter ont été au programme de cette session.

En cours : Le Défi de Thil, tournoi interne ouvert à tous les adhérents du TCT, a été relancé. Il ne manque qu'une accalmie météo pour s'y mettre ...

A venir : La fête du club aura lieu le samedi 16 juin. Au programme, animations/jeux pour les enfants l'après-midi, rencontres et jeux pour les adultes en soirée, avec apéritif et grillades offerts par le club. Les non-adhérents sont, bien entendu, conviés à nous rejoindre sur les terrains thilois à cette occasion !

A noter également une Animation Galaxie Tennis pour les enfants, organisée à la Ligue de Tennis de Balma le mercredi 20 juin. Anthony devrait accompagner en bus les enfants intéressés.

Et pour terminer la saison, le club organise le dimanche 1er juillet la 3ème édition du Tournoi Multi-Chances (TMC) Dames Thil-Larra, ouvert à toutes les joueuses licenciées, non classées ou classées au mieux 30/1.

Reste à souhaiter à tous le retour du soleil, et avec lui le plaisir d'aller taper la balle sur les terrains de tennis !



## Ateliers d'Éducation bienveillante par le Foyer Rural

À partir de septembre 2018 et pour la 3ème année consécutive, votre Foyer Rural vous propose des ateliers de parentalité positive, animés par l'Association "Éducation bienveillante grand Toulouse". Ces ateliers concernent tous les adultes (parents, beaux-parents, etc... et Professionnels de l'Éducation toutes professions confondues) qui s'occupent d'enfants.

### Pourquoi ?

Pour découvrir une autre façon de communiquer avec les enfants et les ados, basée sur le respect et la bienveillance.

Parce que l'amour et le bon sens sont indispensables, mais ne suffisent pas toujours.

Parce que nous ne mesurons pas toujours l'impact de nos mots et de nos attitudes sur l'estime de soi des enfants.

Parce que : « *Les adultes ont besoin de maîtriser l'usage des mots : les mots sont comme des couteaux ; ils peuvent infliger de nombreuses blessures fort douloureuses, sinon physiques, du moins émotionnelles* » - Haïm GINOTT

### Comment ?

En participant à un groupe de 6 à 10

personnes, cet atelier vous aidera concrètement à accompagner les enfants au quotidien et dans la bienveillance, en n'oubliant pas de poser un



cadre nécessaire et sécurisant.

Quelques points spécifiques de cet atelier : stades clés du développement de l'enfant, compréhension des émotions, confiance et respect mutuel, cadre et règles, autodiscipline, estime de soi, gestion des conflits de manière positive et constructive pour tous.

### Les thématiques :

OSER faire des choix : pourquoi est-ce si difficile entre parent et enfant ?

OSER écouter : quand les émotions

sont là, celles des parents et celles des enfants

OSER dire : des mots pour dire ce qui va et ce qui ne va pas

OSER l'autonomie : lâcher, quand comment, et pourquoi ?

OSER changer son regard : comprendre les difficultés de la communication entre parent et enfant.

OSER l'autorité : poser un cadre dans la bienveillance.

OSER les conséquences éducatives : pour développer un cerveau qui mène vers l'autodiscipline.

OSER le conflit : Sortir grandi d'un conflit.

Plus d'infos :

<https://latelierdesparents.fr/ateliers-enfance-2/>

Courriel :

[educ.bienveillante@orange.fr](mailto:educ.bienveillante@orange.fr)

Venez nous découvrir le **samedi 2 juin 2018 à partir de 14h**, sur la Place du Village.

**Planning** 2018 - 2019 (dimanches 13h30 - 16h30) : 7/10 - 18/11 - 2 & 16/12 - 20/01 - 17/02 - 24/03 - 7/04

**Infos/Inscriptions** : Forum des Associations le vendredi 7 septembre 2018, 18h.

## Comité des fêtes de Thil : remerciements !

Le Comité des fêtes remercie la municipalité, les thilloises et thillois ainsi que tous les participants aux manifestations.

Vous nous avez réservé un accueil chaleureux lors du tour de village "programme, fleur, ticket de tombola". Vous avez été très généreux et cette collecte permet le financement d'un très beau feu d'artifices. La tombola est

tirée le samedi 26 mai lors de la fête locale. Le comité se chargera de distribuer les lots.

Nous vous attendons nombreux au vide grenier du 10 juin ainsi qu'à la fête de la musique accompagnée d'un marché gourmand le 23 juin.

Merci et à bientôt !!!

*Jean-Luc Lézat et son équipe*

## Association des Parents d'Elèves

L'Association des Parents d'Elèves (APE Thil) a eu une forte activité depuis le début de l'année 2018 puisque nous avons réalisé au sein de la commune 5 événements afin de récolter de l'argent :

- Zumba Party Adultes et enfants dispensée par Elsa Zumba (coach sportive et animatrice TV) le 10/02 (bénéfices pour l'école maternelle)
- Vide Grenier le 11/02 (bénéfices pour l'école maternelle)
- Loto le 23/03 (bénéfices pour l'école primaire)
- Cours de Madison en partenariat avec Sthil Danse le 24/03 (bénéfices pour l'école primaire)
- Concours de Belote le 25/03 (bénéfices pour l'école primaire)

Tous ces événements nous ont permis de **financer 2 spectacles** pour les enfants de l'école maternelle :

- L'adaptation (unique en France) du livre « Le loup qui voulait changer de couleur d'Orianne Lallemand, spectacle réalisé par la Compagnie Contrepoint



Une journée complète sur le thème de la magie avec cours de magie et réalisation de tours et spectacle « Éteins la Télé Zoé ! » réalisée par la compagnie Fabulouse Et surtout de **financer une partie du Voyage Scolaire** des enfants de l'École Primaire au Futuroscope de Poitiers ! Nous avons également pris en charge intégralement la journée des enfants au Gouffre de Padirac ! L'APE Thil a également réussi à obtenir de la part du Stade Toulousain des tours de cou qui ont été gracieusement offerts à tous les enfants de l'École Primaire afin de pouvoir les identifier pendant toute la durée du voyage. Nous remercions les maîtresses de l'École Primaire de nous avoir aidés et soutenus dans toutes nos actions effectuées pour ce voyage. Les membres de l'APE Thil étaient également ra-



vis de pouvoir accompagner et encadrer les enfants lors de ce voyage.

Fous rires, découvertes, visites, attractions, sensations fortes, culture, divertissement, repas au restaurant et nuits à l'hôtel ! Nos écoliers se sont régalés ! Du 9 au 11/04, nous avons profité un maximum et les enfants sont revenus avec des étoiles plein les yeux !

Comme notre investissement est total et toujours bénévole, nous vous donnons RDV pour de **nouvelles actions avant la fin de l'année scolaire** :

- Nous allons réaliser et mettre en vente un livre photo retraçant l'ensemble de l'année scolaire 2017-2018 de l'École de Thil courant juin pour livraison en juillet. Prix de vente 12€
- 30/06 : Organisation de la 1ère kermesse de l'École de Thil ! Venez nombreux et nombreuses nous retrouver pour vous amuser, jouer, danser (cours de danse africaine 11h Maternelle, 13h30 Primaire), manger (barbecue, crêpes...), et à 16h30 pour clôturer la journée le Spectacle Princesse Yelena réalisé par la compagnie Univers Lutin.



## Foyer rural : Activ-it-ez vous !

**Activ-it-ez vous !** avec le Foyer Rural est une manifestation gratuite permettant à tous de venir rencontrer et discuter avec les animateurs des activités à l'année du Foyer Rural. C'est l'occasion de commencer à réfléchir à vos choix d'activités pour la rentrée, tout en participant à l'animation du village et à nous présenter vos suggestions si vous le souhaitez.

**ACTIV it EZ-VOUS !**  
avec le Foyer Rural Thilois

**Samedi 2 Juin à 15h** -Thil place du village

**Jeux en bois**  
pour tous  
avec "Tour de Jeu"

**Jeux de combats**  
en tenue de **Sumo**  
Adultes et Enfants

Gratuit ! Goûter et boissons

Ensemble  
Convivialité  
Bonne Humeur  
Thil Vie  
Détente  
Foyer Rural  
Partager  
Apprendre  
Echanger  
Rencontrer  
Participer  
Animer  
Découvrir  
Energie  
Bouger

Rencontrez les animateurs et préparez vos choix d'ACTIVITES pour la rentrée !

anglais, bibliothèque, cirque, dessin, éducation bienveillante, mieux-être et sophrologie, poterie, théâtre, yoga

FOYER RURAL THILOIS | FOYERS RURAUX | CONSEIL DÉPARTEMENTAL HAUTE-GARONNE.FR

Des animations gratuites pour tous les âges sont prévues : Jeux de réflexion ou d'agilité animés par "Tour de Jeu", et tenues de Sumo, adultes et enfants, pour combats sympathiques et amusants!

On vous attend donc sur la **place du village le Samedi 2 juin à 15h.**

## L'ACCA de Thil

Voici terminée la saison de chasse 2017-2018. L'ACCA de Thil compte 65 adhérents.

La présence de petit gibier est toujours moyenne car il a dû subir les pluies de décembre, janvier et février. Le gros gibier est en augmentation malgré notre persistance à pratiquer des battues samedis et dimanches simplement pour avoir les chiens à sanglier qui nous viennent des communes voisines. 40 battues ont été organisées avec la participation d'une trentaine de chasseurs volontaires, des 4 communes de l'Entente Sanglier : Thil, Le Castéra, Menville, Bretx, dont l'âge va de 50 à 85 ans, plusieurs fois sous la pluie et le vent ce qui rend les résultats néants. Du 5 août au 28 février : 45 sangliers prélevés à Thil, 88 dans l'Entente, soit 11 de plus que la saison 2016-2017.

Il y a un problème de recrudescence du sanglier entraînant des dégâts sur les récoltes et sur les routes (6 voitures endommagées). Pourquoi le sanglier est-il en recrudescence ? Sur les 88 prélevés, nous avons trouvé 17 femelles de 40 à 70 kg, gestantes dans les 8 à 10 jours elles en portaient 86.

Recrudescence également du chevreuil, malgré 20 prélevés en battues et 6 tués sur les routes. Lors du comptage de nuit, fait par la Fédération des Chasseurs fin janvier 2018, sur 30 km parcourus sur les routes de Thil, 48 chevreuils ont été vus avec les projecteurs.

Trop de gros gibier sur Thil, la préfecture nous a placé en « Point Noir » et nous demande de le réguler.

Piégeage : 9 renards pris plus 6 prélevés en battues et 6 fouines qui causent des dégâts aux élevages de volailles et au petit gibier.

Lors des battues **nous rencontrons des gens qui comprennent mal la chasse.** Il faut savoir que pour organiser une battue, les responsables, chef de battue et chef de ligne, ont fait un stage obligatoire pour la sécurité. Aux vues de l'augmentation du gros gibier, 5000 sangliers et 4500 chevreuils en Haute-Garonne, si l'on supprime les chasseurs comme le souhaiteraient certaines personnes, il resterait comme seul recours le poison.

Le Président de l'ACCA de Thil  
René Lézat

### Amical Circus

Après 5 week-ends d'aventures au milieu des aménagements de la Compagnie Pré-en-Bulles, les petits circassiens d'Amical Circus ont terminé leur 13ème saison thiloise le dimanche 27 mai par un spectacle en deux parties, dans la bonne humeur habituelle.

Faisant suite au thème du Rêve en mai 2017, c'est le thème des robots qui a été à l'honneur cette année. Petits et grands zébulons en tout genre ont évolué sur les multiples agrès sous le regard conquis des familles venues les applaudir.

Ce spectacle de fin d'année ainsi que tout le travail réalisé en amont n'a été possible que grâce à la contribution d'un grand nombre de personnes de compétences variées qui viennent compléter notre travail d'organiseurs bénévoles.

Nous tenions donc à remercier encore la municipalité qui nous met à disposition la salle polyvalente, les pro-



fessionnels du Cirque de la Compagnie Pré en Bulles (Jalal et Julien) pour la qualité de leurs apports techniques et matériels, les membres du Bureau du Foyer Rural Thilois qui nous soutiennent dans nos choix et les parents de nos petits adhérents qui donnent un coup de main précieux dans l'installation et le rangement du matériel ainsi que pour l'encadrement des plus petits. Nous espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine pour une quatorzième saison !



N'hésitez pas à nous contacter par mail pour vous inscrire début septembre.

Vanessa, Nathalie, Marie et Sébastien pour AMICAL CIRCUS.

mail: [amical.circus@gmail.com](mailto:amical.circus@gmail.com)



### Asinerie d'En Manaou :

L'asinerie d'en manaou a ouvert ses portes le 1er avril et ce jusqu'à fin octobre. Vous pouvez venir faire une balade à dos d'âne, fêter l'anniversaire de votre enfant, dormir dans une yourte ou roulotte en famille ou entre amis... Merci d'appeler avant de vous déplacer !

Florence Bégué tél : **06.79.94.96.51**

Mail : [asinerie.manaou@laposte.net](mailto:asinerie.manaou@laposte.net)

site : [www.asineriemanaou.jimdo.com](http://www.asineriemanaou.jimdo.com)

# Petite histoire des transports locaux

Se déplacer aisément est un problème qui s'est posé à toutes les époques. Les Romains comprirent les premiers qu'un bon réseau de communication était indispensable au développement de l'économie. Dans les premiers siècles de notre ère, ils construisirent dans leurs provinces gauloises, un remarquable réseau de routes qui subsiste en partie de nos jours, tout au moins dans son tracé, pour relier les principales villes de l'Empire. Mais dans les campagnes, les chemins n'étaient le plus souvent que des pistes défoncées, impraticables l'hiver, dont l'entretien était laissé au gré des habitants. Cette situation perdura plus ou moins jusqu'au XIXe siècle. En 1788, le « Registre des Assemblées municipales du lieu de Tilh » nous informe de « la négligence de certains particuliers à entretenir les fossés de leurs pièces qui bordent les chemins, qui cauze la ruine totale des dits chemins et les rendent impraticables ». Plus tard, on inventa « les prestations », impôt-travail de quelques jours par an consacré à l'entretien des chemins, mais cette obligation était mal ressentie, car souvent consacrée à des routes éloignées, sans usage pour ceux qui y travaillaient. Les moines de Bellegarde se plaignent que « le transfert des sacs de blé ne se fait que péniblement, à dos de mulet ».

Jusqu'à la fin du 1er Empire, la route principale venant de Toulouse suivait l'ancienne voie romaine jusqu'à Montaigut, puis adoptait un tracé sinueux au sud du village de Bretx et du domaine de Fleyres. Elle traversait ensuite la plaine à proximité des métairies d'En Jammes et de Lapourère, pour rejoindre Thil en longeant le ravin en contrebas de la route actuelle et poursuivre vers Le Grès et Lectoure. L'actuelle D 1, projetée dès 1808, ne fut réalisée pour la section qui nous concerne, qu'en 1822, sous Louis XVIII. Ce fut après d'âpres discussions, car les Thilois s'estimaient lésés par le nouveau tracé, qui ne traversait pas le village. Dans le cours du siècle, le réseau des petites routes s'améliora sensiblement ; on construisit des ponts sur les petits cours d'eau, qu'il fallait autrefois franchir à gué, et à Thil, on inaugura

en 1897 le pont sur le ravin, dominant le Riouet de 14 mètres, ainsi que la route permettant d'y accéder, qui emprunta un ancien patus communal.

Les transports en commun ne débutèrent qu'au XVIIIe siècle, avec un réseau structuré de voitures à chevaux, qu'on appelait « diligences » en raison de leur rapidité relative. Elles transportaient à horaires fixes, une poignée de voyageurs, mais aussi des marchandises et du courrier. A Thil, le chemin de la Malle rappelle le passage de la malle-poste. Mais la révolution ne vint qu'au XXe siècle, avec l'automobile, dont le développement est bien connu, et le train. En effet si les chemins de fer existaient en France depuis longtemps, nos campagnes étaient dépourvues de liaison ferroviaire. Ce fut donc un événement que l'inauguration en 1903 de la ligne Toulouse-Cadours, dont la plus proche station se trouvait à Launac. Prendre le train obligeait à parcourir 4 km, bien souvent à pied, mais cette contrainte paraissait normale, en un temps où l'on marchait beaucoup... Les trains, aux petits wagons en bois, étaient tractés par de pittoresques locomotives, dont la haute cheminée crachait une épaisse fumée noire. Vers 1945, un autorail les remplaça, puis la ligne fut fermée en 1949, condamnée par les transports automobiles. De nos jours, la gare est encore debout, bien que très délabrée, pour rappeler cette époque. On ne peut se risquer à prévoir l'évolution des moyens de transport, car la prévision est un art difficile, surtout quand il s'agit de l'avenir (proverbe connu).

M. Comby

